
Programme de Formation

Formation Diagnostiqueur Immobilier - Avec mention

Organisation

Durée : 287 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Tous public :

Futurs diagnostiqueurs immobiliers : Les personnes intéressées par une carrière en tant que diagnostiqueurs techniques immobiliers peuvent suivre une formation spécialisée dans ce domaine. Ces formations permettent d'acquérir les connaissances techniques et les compétences pratiques nécessaires pour réaliser des diagnostics immobiliers conformément aux réglementations en vigueur.



Objectifs pédagogiques

L'objectif principal de l'action de formation en diagnostic immobilier est de permettre aux apprenants de devenir des diagnostiqueurs techniques immobiliers. Ce titre professionnel reconnaît les compétences et les connaissances nécessaires pour réaliser des diagnostics techniques obligatoires dans le cadre de transactions immobilières, de locations ou de travaux de rénovation.

Pour exercer, l'apprenant doit obtenir les certifications et savoir réaliser les diagnostics techniques suivant : Énergie avec ou sans mention (Diagnostic de Performance Énergétique), amiante (avec ou sans mention), le plomb, gaz, électricité, et termites.

Destinées tant aux novices qu'aux personnes issues des métiers du bâtiment, les formations de diagnostic immobilier au **Centre F** permettent d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'obtention des examens de certification.

Certaines de nos formations sont diplômantes et offrent un titre RNCP de niveau 5.



Description

Le bâti les fondamentaux :

Cette partie de la formation vise à fournir aux apprenants une compréhension approfondie des principaux éléments d'un bâtiment, tels que les fondations, la structure, les murs, les planchers, la toiture, etc. Les apprenants apprennent à reconnaître et à évaluer les caractéristiques et les composants d'un bâtiment.

Les formations en diagnostics immobiliers visent à former les apprenants à la préparation à la certification. Voici une description générale des contenus de la formation :

Le plomb :

Introduction au diagnostic plomb, Sources de plomb dans les bâtiments, Méthodes de détection du



plomb, Évaluation des risques liés au plomb, Réglementations et normes, Rapports de diagnostic plomb.

Amiante avec ou sans mention :

Introduction à l'amiante, Identification des matériaux contenant de l'amiante, Méthodes de prélèvement d'échantillons, Évaluation des risques liés à l'amiante, Réglementations et normes, Rapports de diagnostic amiante. Formation sous section 4 inclus.

Énergie avec ou sans mention (Diagnostic de Performance Énergétique) :

Introduction à la performance énergétique, Principes de base de l'énergie dans les bâtiments, Méthodologie du DPE, Calcul de la performance énergétique, Analyse des résultats et recommandations, Réglementations et normes.

Électricité :

Introduction à l'électricité dans les bâtiment, Éléments de base des installations électriques, Méthodes d'inspection des installations électrique, Évaluation des risques électriques, Réglementations et norme, Rapports de diagnostic électrique.

Gaz:

Introduction au gaz dans les bâtiments, Éléments de base des installations de gaz, Méthodes d'inspection des installations de gaz, Évaluation des risques liés au gaz, Réglementations et normes, Rapports de diagnostic de gaz.

Termites :

Introduction aux termites, Méthodes de détection des termites, Évaluation des risques liés aux termites, Prévention et traitement des termites, Réglementations et normes, Rapports de diagnostic termites.

Surface (Loi Carrez/Loi Boutin) :

Introduction à la surface dans les diagnostics immobiliers, Méthodes de mesure de surface, Types de surfaces à mesurer, Calcul des surfaces, Réglementations et normes, Rapports de diagnostic de surface.

Etat des Risques et Pollution :

Introduction à l'état des risques et pollution, Identification des risques et pollutions, Méthodes de collecte d'informations, Évaluation des risques et pollution, Réglementations et normes, Rapports de diagnostic de l'état des risques et pollution.

Terrain :

Visites de sites, Préparation des interventions, Pratique des techniques de diagnostic, Collecte des données, Analyse des résultats, Rédaction des rapports.

Logiciel métier :

Introduction aux logiciels de diagnostic immobilier, Fonctionnalités et interface des logiciels, Saisie des données, Génération de rapports, Utilisation des fonctionnalités avancées, Intégration des normes et réglementations, Pratique et exercices.



Prérequis

Niveau d'études :

Nos formations en diagnostic immobilier ne nécessitent pas de niveau d'études spécifique.

Capacités d'observation et d'analyse :

Les diagnostiqueurs immobiliers doivent être capables d'observer attentivement les détails, d'analyser les informations recueillies et de tirer des conclusions précises. Des compétences en observation, en analyse et en résolution de problèmes sont donc importantes.

Aptitudes à la communication :

Les diagnostiqueurs immobiliers doivent être capables de communiquer efficacement avec les clients, de fournir des rapports détaillés et d'expliquer les résultats du diagnostic de manière claire. De bonnes compétences en communication verbale et écrite sont essentielles.

Répondre aux prérequis de l'arrêté du 30 juillet 2023 et du 1er juillet 2024.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques :

1. Cours magistraux : Des séances de cours magistraux sont dispensées par des formateurs experts dans le domaine du diagnostic immobilier. Ces cours permettent de transmettre les connaissances théoriques nécessaires aux participants.
2. Travaux pratiques : Des séances de travaux pratiques sont organisées pour permettre aux participants de mettre en pratique les compétences acquises. Cela peut inclure des exercices de terrain, des manipulations d'équipements de mesure, des simulations de situations réelles, etc.
3. Études de cas : Des études de cas réels sont proposées aux participants pour les familiariser avec les différents scénarios et problématiques rencontrées dans le domaine du diagnostic immobilier. Cela leur permet de développer leur capacité d'analyse et de prise de décision.
4. Utilisation de logiciels : Les participants sont formés à l'utilisation de logiciels spécifiques utilisés dans le diagnostic immobilier. Des séances pratiques sont organisées pour leur permettre de se familiariser avec ces outils et d'apprendre à les utiliser efficacement.
5. Échanges et discussions : Des moments d'échanges et de discussions sont encouragés entre les participants et les formateurs. Cela favorise les échanges d'expériences, la résolution de problèmes, et la compréhension approfondie des sujets abordés.
6. Supports pédagogiques : Des supports pédagogiques sont mis à disposition des participants, tels que des documents, des manuels, des présentations, des vidéos, etc. Ces supports permettent de renforcer les apprentissages et de faciliter la compréhension des concepts.
7. Suivi individuel : Un suivi individuel peut être proposé aux participants pour les accompagner tout au long de leur parcours de formation. Cela peut inclure des entretiens individuels, des séances de tutorat, des retours personnalisés sur les travaux réalisés, etc.

Il est important de noter que les modalités pédagogiques peuvent également inclure des stages en entreprise, des visites sur le terrain, des conférences, des séminaires, etc., en fonction de la nature et de la durée de la formation.



Moyens et supports pédagogiques

La formation en diagnostic immobilier peut utiliser une variété de moyens et de supports pédagogiques pour faciliter l'apprentissage des participants :

1. **Supports de cours** : Les supports de cours sont des documents écrits qui présentent les concepts, les informations clés et les connaissances nécessaires en diagnostic immobilier. Ils peuvent être sous forme de manuels, de guides ou de présentations électroniques. Les supports de cours fournissent une référence précieuse aux participants pour compléter leur apprentissage.
2. **Présentations visuelles** : Les présentations visuelles, telles que des diaporamas PowerPoint, des graphiques, des schémas et des infographies, peuvent être utilisées pour présenter les concepts et les informations de manière visuellement attrayante et facile à comprendre. Elles permettent de mettre en évidence les points clés, d'illustrer des exemples et de faciliter la compréhension des participants.
3. **Études de cas** : Les études de cas sont des exemples concrets basés sur des situations réelles ou fictives qui permettent aux participants de mettre en pratique leurs connaissances en diagnostic immobilier. Ils peuvent être utilisés pour analyser des scénarios complexes, prendre des décisions éclairées, résoudre des problèmes et développer des compétences pratiques.
4. **Démonstrations pratiques** : Les démonstrations pratiques sont des exemples physiques ou virtuels où les formateurs montrent aux participants comment effectuer des diagnostics immobiliers sur le terrain. Cela peut inclure des démonstrations d'utilisation d'équipements de diagnostic, de techniques de mesure, de prélèvement d'échantillons, etc. Les démonstrations pratiques permettent aux participants de visualiser et de comprendre les processus et les méthodes de diagnostic.
5. **Supports audiovisuels** : Les supports audiovisuels tels que des vidéos et des enregistrements audio peuvent être utilisés pour présenter des informations complémentaires, des témoignages d'experts, des interviews, des reportages sur des projets de diagnostic immobilier, etc. Ils offrent une expérience multimédia aux participants et renforcent leur compréhension des concepts et des pratiques du diagnostic immobilier.
6. **Plateformes d'apprentissage en ligne** : Les formations en diagnostic immobilier peuvent également utiliser des plateformes d'apprentissage en ligne pour fournir du contenu pédagogique, des exercices, des quiz et des discussions en ligne. Ces plateformes permettent aux participants d'accéder aux ressources pédagogiques à tout moment, d'interagir avec les formateurs et les autres participants, et de suivre leur progression.
7. **Visites sur le terrain** : Dans certains cas, des visites sur le terrain peuvent être organisées pour permettre aux participants de voir de près les situations réelles et d'appliquer leurs connaissances en diagnostic immobilier. Cela peut inclure des visites à des sites de construction, des bâtiments résidentiels ou commerciaux, des laboratoires d'analyse, etc.

Ces moyens et supports pédagogiques peuvent être utilisés individuellement ou combinés pour créer une expérience d'apprentissage enrichissante et complète en diagnostic immobilier. Ils visent à offrir aux participants une compréhension approfondie des concepts théoriques ainsi que des compétences pratiques nécessaires pour devenir des diagnostiqueurs techniques immobiliers compétents.



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluations formatives :

Les évaluations formatives sont réalisées tout au long de la formation pour mesurer les progrès des apprenants et identifier les domaines qui nécessitent une attention particulière. Cela peut inclure des quiz, des exercices pratiques, des études de cas, des travaux de groupe, etc. Les formateurs utilisent ces évaluations pour fournir des commentaires aux apprenants et les guider dans leur apprentissage.

Un QCM (Questionnaire à Choix Multiples) est mise en place comme moyen d'évaluation pour délivrer l'attestation de réussite de formation. Un apprenant est considéré comme ayant réussi la formation s'il obtient une note supérieure ou égale à 12 sur 20, ce qui équivaut à un pourcentage de 60%.



Informations sur l'admission

Soumission de la candidature :

Vous devrez tout d'abord soumettre une demande d'information auprès de nos conseillers en formation. Cette demande peut être disponible en ligne sur notre site internet www.lecentref.fr ou par téléphone au 0176400107.

Suite à votre demande, vous serez invité à un entretien avec nos experts afin de vous exposer l'ensemble de nos services et échanger autour de votre projet. Dans certains cas, l'entretien peut être réalisé en personne, par téléphone ou par vidéoconférence, selon les modalités de l'institution.

Déroulement de l'entretien :

L'entretien peut être mené par un ou plusieurs membres du personnel de l'organisme de formation. Chaque projet de formation en diagnostic immobilier est unique, et il est essentiel d'aborder chaque aspect de la formation pour assurer sa pertinence et sa réussite.

Nous offrons un accompagnement sur-mesure tout au long du cursus pour vous aider à suivre votre propre parcours de formation en fonction de vos compétences et de vos aspirations professionnelles.

Nos équipes travaillent en étroite collaboration avec chacun d'entre vous pour comprendre vos besoins et vos objectifs. À la suite de cela, il vous sera proposé des modules de formation adaptés et personnalisés qui répondent à vos attentes. De plus, notre programme de formation offre une grande flexibilité pour vous garantir d'obtenir vos certifications à votre propre rythme.

Information sur les délais d'accès :

Nos sessions de la formation Diagnostiqueur immobilier démarrent régulièrement, à raison d'**une nouvelle session toutes les 6 semaines**. Cette fréquence vous garantit une entrée en formation rapide, quel que soit le moment de votre demande.

Dès votre premier contact, un entretien de positionnement est réalisé sous 5 jours ouvrés afin de valider votre projet et vos modalités de financement. Votre inscription est confirmée à réception du dossier complet et de l'accord de prise en charge.

Le délai moyen entre votre demande et l'entrée en formation est ainsi de **2 à 6 semaines**, selon la prochaine session disponible et votre mode de financement (pour une prise en charge via le CPF, un délai réglementaire minimum de 11 jours ouvrés s'applique entre l'inscription et l'entrée en formation). Pour connaître la date de la prochaine session, contactez-nous au 06 51 91 52 79 ou à contact@lecentref.fr.

Tarif :

Le tarif de la formation Diagnostiqueur immobilier est établi selon votre situation et votre mode de financement. Un **devis personnalisé** vous est remis dès l'entretien de positionnement.



Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes une personne en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques en matière d'accessibilité, il est recommandé de contacter directement le centre de formation pour discuter de votre situation. Le personnel du centre pourra vous fournir des informations détaillées sur les aménagements disponibles et vous orienter au mieux en fonction de vos besoins.

En les contactant, vous pouvez expliquer votre situation spécifique, les défis auxquels vous pourriez être confronté et les types d'accommodements dont vous pourriez avoir besoin pour participer à la formation de manière équitable. Le centre de formation devrait être en mesure de vous fournir des informations sur les mesures d'accessibilité qu'ils peuvent mettre en place pour répondre à vos besoins, que ce soit en termes d'infrastructures, de supports pédagogiques ou d'accompagnement personnalisé.

Il est essentiel de communiquer vos besoins dès que possible, afin que le centre de formation puisse prendre les dispositions nécessaires pour vous offrir une expérience d'apprentissage accessible et inclusive. N'hésitez pas à poser des questions et à demander des clarifications pour vous assurer que vos besoins seront pris en compte tout au long de votre parcours de formation.